

Sous le thème « la famille et l'enregistrement des naissances »

# Notre pays célèbre la journée de l'Enfant africain

Notre pays a célébré hier la journée de l'Enfant africain, placée sous le thème " la famille et l'enregistrement des naissances".

En présidant la cérémonie d'ouverture, Mme Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah, secrétaire d'Etat à la Condition Féminine a prononcé le discours suivant:

« Notre pays célèbre, à l'instar des pays d'Afrique la Journée de l'Enfant Africain, le 16 juin 2004 sous le thème: «La famille et l'enregistrement des naissances », qui coïncide avec la célébration de la décennie mondiale de la famille.

La stratégie africaine pour la famille constitue un cadre de référence pour l'élaboration des politiques nationales en vue d'améliorer le niveau de vie des familles en Afrique.

L'élaboration de cette stratégie intervient à la suite des efforts louables déployés par notre pays pour la promotion de toutes les composantes de la famille.

Dans ce cadre notre pays a ratifié plusieurs conventions relatives aux droits de l'enfant et de la femme dont la Convention relative aux Droits de l'Enfant et la Convention internationale relative à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et a mis en place une politique nationale de la famille ainsi qu'une politique nationale de développement de la petite enfance.

Ce travail a été couronné par l'adoption de la loi sur l'enseignement obligatoire et le Code de Statut Personnel qui régit les différents aspects de la vie familiale et contribue à la promotion et la cohésion des foyers.

## Mesdames, Messieurs,

Le rôle de la famille se renforce de façon constante dans un contexte marqué par les transformations rapides que connaît le monde aux plans économique, social et culturel avec tous les risques pouvant affecter la société en général et



influier sur les rôles de ses différentes composantes et notamment les enfants.

Le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid' Ahmed Taya n'a cessé dans ses orientations éclairées d'insister sur la nécessité d'améliorer les capacités de la famille afin qu'elle puisse jouer pleinement ses fonctions vitales, dont principalement, la préparation de générations capables d'assurer les défis et les missions attendues.

## Mesdames, Messieurs,

L'ensemble des mesures institutionnelles et législatives prises reflètent la ferme volonté politique d'accorder à la famille et à l'enfance une place privilégiée dans les politiques et programmes de développement du Gouvernement de son Excellence le Premier Ministre, Maitre Sghair Ould M'Bareck .

## Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à mobiliser toutes les énergies matérielles et humaines afin que la famille joue pleinement son rôle pour assurer à l'enfant le soin et l'attention qu'il mérite et qu'il puisse disposer de ses papiers d'état civil.

Je profite de cette occasion pour féliciter la famille et les enfants mauritaniens, et leur souhaiter beaucoup de progrès et de prospérité.

Je ne saurai terminer sans remercier le Fonds de Nations-Unies pour l'Enfance pour l'assistance qu'il apporte à notre département. Je vous remercie ».

Pour sa part, le Dr Souleymane Diallo, représentant de l'UNICEF à Nouakchott a indiqué dans le mot qu'il a prononcé à cette occasion que les dirigeants africains avaient choisi le thème " la famille africaine" pour célébrer la journée de l'enfant et mandaté des experts de l'Union Africaine et de l'UNICEF pour élaborer un plan d'action sur la famille africaine qui constituerait la contribution de l'Afrique au 2eme anniversaire de l'année internationale de la famille.

Il a ajouté " de notre point de vue, à l'UNICEF, cette décision souligne l'engagement de tout un continent et de ses décideurs à considérer la famille comme le noyau de la société, autour duquel gravitent tant les problèmes de santé, de pauvreté, d'ignorance, d'instabilité que des solutions à ces problèmes".

Enfin, le représentant de l'UNICEF a renouvelé l'engagement de son organisation à accompagner les efforts des autorités et plus particulièrement le Secrétariat d'Etat et la société civile visant à renforcer le rôle de la famille dans le processus de développement économique et social.